

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

Mercredi 19 octobre 2022

PROJET *VILLENEUVE DEMAIN* – LANCEMENT DES TRAVAUX DE DEMOLITION DU TECHNICENTRE DE VILLENEUVE PRAIRIE ET SIGNATURE D’UNE CONVENTION POUR L’EMPLOI

Ce mercredi 19 octobre 2022 marque deux avancées significatives du projet *Villeneuve Demain*. Ce projet, financé à 100% par Île-de-France Mobilités à hauteur de 500M€ pour le périmètre Transilien SNCF et par l’Etat et la Région Île-de-France pour le périmètre SNCF Réseau, permettra la modernisation du Technicentre de Villeneuve Prairie dédiée aux lignes RER D et Ligne R opérées par Transilien SNCF pour le compte d’Île-de-France Mobilités. En présence de Michel Leprêtre Président de l’Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et Stéphane Leprince, Directeur de l’Agence Grand Villeneuve SNCF, le convoyeur qui évacuera les déblais du chantier par voie fluviale a été mis en service pour la première fois. A cette occasion, Stéphane Leprince et Michel Leprêtre ont également signé une convention pour l’emploi local, l’insertion professionnelle, la formation et les retombées économiques locales.

La mise en service du convoyeur, un jalon important du projet *Villeneuve Demain*

Une nouvelle étape majeure vient d’être franchie dans le cadre du projet *Villeneuve Demain*, la modernisation du Technicentre de Villeneuve Prairie, dédié à la maintenance des matériels roulants du RER D et de la Ligne R. Un convoyeur surplombant l’avenue de Choisy et les voies ferrées est mis en service entre le site ferroviaire et le Port Bergeron situé sur la commune de Villeneuve Saint-Georges permettant ainsi l’évacuation de près de 10 000 tonnes de déblais du chantier par voie fluviale.



Convoyeur, extraction des déblais du Technicentre Villeneuve Demain ©Hugo-Hebrard-Transilien-SNCF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

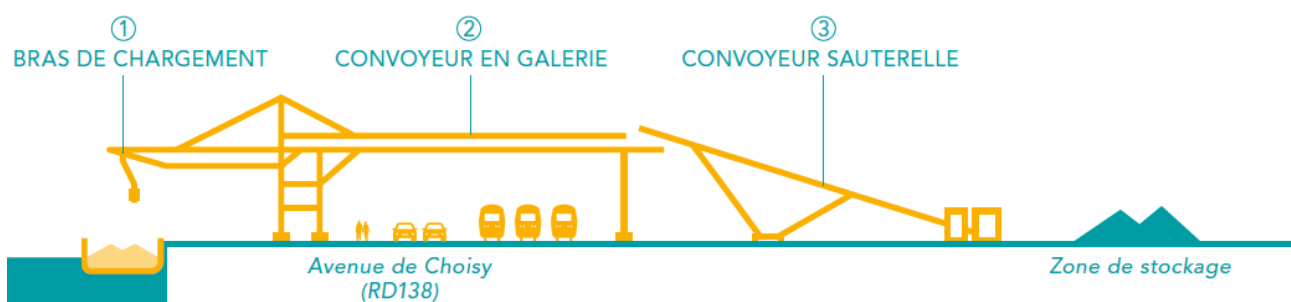
Ce chantier est exceptionnel par son ampleur et par ses conditions de réalisation. Il s'inscrit dans le programme du Schéma Directeur du Matériel Roulant (SDMR), décidé et financé à 100% par Île-de-France Mobilités, pour la modernisation des installations de maintenance ainsi que l'achat ou la rénovation de trains en Île-de-France : Près de 500 millions d'euros sont prévus pour les travaux *Villeneuve Demain*. Cet investissement de plus de 500 millions d'euros est financé à 100% par Île-de-France Mobilités sur le périmètre Transilien SNCF et par l'Etat et la Région Île-de-France pour le périmètre SNCF Réseau. Les Technicentres sont des maillons essentiels pour la qualité de service voyageurs et la régularité des trains au quotidien. Ces investissements vont permettre d'améliorer l'entretien et la maintenance des trains, ainsi que la fiabilité et la régularité des trains et préparer l'arrivée des futurs RER NG.

Un engagement RSE fort en direction des territoires et des riverains

L'installation de cette pièce maîtresse du chantier résulte de la concertation préalable menée par la SNCF (SNCF Voyageurs et SNCF Réseau) avec les collectivités territoriales (Villes de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-Le-Roi, Valenton et Créteil, Conseil départemental du Val-de-Marne, Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre) et les riverains, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public. Il permet en effet de limiter fortement le nombre de camions nécessaires à la réalisation des travaux de modernisation du technicentre. Il évitera ainsi la circulation de 20 à 30 camions par jour aux temps forts du chantier.

Le convoyeur apporte un nouvel élan au port fluvial de Bergeron, géré par HAROPA. Pour rejoindre la barge fluviale par laquelle ils sont évacués, les déblais sont transportés depuis la zone de chantier de Villeneuve Prairie, par une voirie située au sein de la zone ferroviaire, jusqu'à la zone de stockage. Le convoyeur permet alors de charger directement la barge arrimée au Port Bergeron.

Également conçu en concertation avec la Ville de Villeneuve-Saint-Georges, l'habillage de la partie en galerie du convoyeur permet la meilleure intégration possible dans son environnement, de même que son fonctionnement : horaires limités, aspirateurs à poussières, limitation du bruit et distance de 250 mètres des premières habitations.



Convoyeur, extraction des déblais du Technicentre Villeneuve Demain ©SNCF

Ce convoyeur traduit l'ambition du Territoire Grand Orly Seine Bièvre et de la SNCF de faire de ce site un lieu favorisant l'intermodalité ferrée, fluviale et routière afin d'agir pour la décarbonation du transport de marchandises et la réduction des nuisances aux riverains.

Transilien SNCF souhaite également que le futur Technicentre de Villeneuve soit une référence dans la conception environnementale de site industriel. Transilien SNCF a ainsi confié à une équipe de concepteurs la mission de recherche

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

de solutions pour : produire une énergie électrique et de la chaleur, réemployer et recycler les matières présentes sur site, valoriser l'eau grise et l'eau pluviale, favoriser les économies d'énergie, respecter la biodiversité du site.

Signature d'une convention pour l'emploi entre l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la SNCF

La SNCF s'engage avec l'Etablissement Territorial Public (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre, représentant 24 communes et 720 000 habitants, pour l'emploi local, la formation, l'insertion professionnelle et les retombées économiques locales.

Pour cela, l'Agence Grand Villeneuve a signé une convention avec l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre en faveur du développement du territoire et de l'accès à l'emploi de ses habitants.

Les objectifs de la convention engagent l'Agence Grand Villeneuve et Grand-Orly Seine Bièvre dans une démarche visant à promouvoir l'emploi local. Le dispositif prendra plusieurs formes, notamment la mise en œuvre de clauses d'insertion, la sensibilisation et la promotion des métiers et des secteurs auprès des publics, des actions de formation, le déploiement de parcours d'insertion, la mutualisation des heures d'insertion avec d'autres opérations présentes sur le territoire pour renforcer les parcours.

Contact presse Transilien SNCF

Aymeric Anselin

aymeric.anselin@sncf.fr

+33 (0)6 28 91 15 69

Contacts presse Île-de-France Mobilités

Amélie Lange

amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr

01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Sébastien Mabile

sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr

01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58